

Réf: Dossier N° 092287

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « COTE D'IVOIRE BASSE COUR »

Siège social Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/02/2022, et

enregistrés au CEPICI le 21/03/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du mardi 19 avril 2022 reçus par Me , et enregistrés au CEPICI le mardi 19 avril 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « COTE D'IVOIRE BASSE COUR »

Objet : ELEVAGE- VENTE ET DISTRIBUTION DE VOLAILLES ET PRODUITS DERIVES. GESTION ET CONSEILS EN ELEVAGE-ELEVAGE GENERAL-COMMERCE GENERAL-PRESTATION DE SERVICE

Capital social 3,000,000 F CFA divisé en (300.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 300 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/02/2022, et enregistrés au CEPICI le 21/03/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dirigeant(s) : M COULIBALY ADAMA (GÉRANT), M OUATTARA ABOULAYE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-01593 du 19/04/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°12629/GTCA/RC/2022 du 19/04/2022

